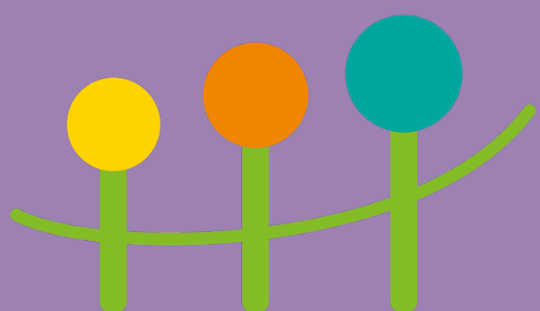




Lieu des petits

ENSEMBLE, SUR LA ROUTE DE L'INCLUSION

Cadre de référence

Table des matières

1. INTRODUCTION

2. NOTRE VISION DE L'INCLUSION

- 2.1 Les convictions au cœur de notre vision de l'inclusion
- 2.2 La notion d'inclusion
- 2.3 Notre vision de l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier
- 2.4 Notre vision des parents et de notre collaboration avec la famille
- 2.5 Ce qu'est une inclusion «réussie»

3. NOS RESPONSABILITÉS ET NOTRE RÔLE DANS LES DÉMARCHES D'INCLUSION

4. NOS PRATIQUES-CLÉS EN INCLUSION

- 4.1 Des pratiques éducatives qui font la différence dans nos démarches d'inclusion
- 4.2 Des pratiques collaboratives qui font la différence dans nos démarches d'inclusion

5. NOS PRATIQUES DE GESTION ET D'ORGANISATION DES SERVICES EN INCLUSION

- 5.1 Brosser un portrait annuel de l'inclusion et élaborer un plan d'action
- 5.2 Mettre à profit des cercles d'apprentissage
- 5.3 Garder le cap grâce à un comité de suivi
- 5.4 Assurer la mise en place d'un environnement inclusif
- 5.5 Des processus clés dans nos démarches d'inclusion

6. NOS PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT, DE SOUTIEN ET D'ENRICHISSEMENT DE NOS COMPÉTENCES EN INCLUSION

7. DROIT D'AUTEUR ET CONDITIONS D'UTILISATION

ANNEXE

1. INTRODUCTION

Avancer ensemble pour faire de l'inclusion un projet collectif porteur de qualité

Au Lieu des petits, on croit que l'inclusion des enfants qui ont besoin d'un soutien particulier est une démarche collective, continue et stratégique, inscrite au cœur de la mission sociale et communautaire des CPE.

Collective, parce qu'elle ne peut pas reposer sur une seule personne et qu'elle mobilise toute l'équipe, toute l'organisation, l'enfant lui-même et tous les enfants, les parents, les familles et les partenaires. Son succès dépend de notre capacité à créer et maintenir des liens de collaboration pour créer des milieux éducatifs inclusifs.

Continue, parce qu'elle ne débute pas lors de l'accueil d'un enfant ayant besoin d'un soutien particulier pour se terminer quand il nous quitte. La posture professionnelle, les valeurs et l'ouverture à s'adapter et à adapter notre environnement aux besoins différents de chacun des enfants doivent être présents en tout temps.

Stratégique, parce que les démarches d'inclusion exigent de développer des partenariats internes et externes, de solidifier nos processus et nos modes de fonctionnement, de clarifier nos rôles et de renforcer nos modes de communication, d'élaborer des plans et de construire ensemble des solutions nouvelles.

En se donnant une politique interne, un cadre de référence pour guider nos pratiques et un plan d'action annuel en matière d'inclusion, on évite une gestion «à la pièce» de l'accueil des enfants ayant besoin d'un soutien particulier et on se donne des moyens concrets pour avancer ensemble dans l'amélioration de notre projet d'inclusion.

Ce cadre de référence a été élaboré par un comité principalement formé d'éducatrices des différentes installations du Lieu des petits. Pendant près de trois ans, en interaction avec les équipes et la direction, elles ont réfléchi un projet d'inclusion mobilisateur et ont identifié des pratiques et des processus en vue d'offrir une base commune et claire pour tout le Lieu des petits.

Le Cadre se veut un document vivant qui pourra s'enrichir au fur et à mesure que nos pratiques collectives en inclusion se développeront ou se renforceront.

Bonne exploration!

Les membres du comité sur l'inclusion du CPE Lieu des petits – Octobre 2026

2. NOTRE VISION DE L'INCLUSION

2.1 Les convictions au cœur de notre vision de l'inclusion

Au Lieu des petits, notre engagement à offrir des milieux éducatifs inclusifs et à accueillir des enfants qui ont besoin de soutien particulier pour développer leur plein potentiel s'appuie sur des convictions partagées par tous :

1. Chaque enfant est unique

Tous les enfants ont des forces, des caractéristiques et des vulnérabilités qui leur sont propres. Ils sont uniques physiquement, émotionnellement, socialement et intellectuellement. Chacun se développe et apprend à sa manière et à son rythme. Notre travail vise à faire en sorte que chaque enfant se sente inclus et que chaque famille sente que son enfant est accepté et aimé comme il est.

2. Chaque enfant a droit à des chances égales

L'égalité des chances fait partie de la fondation des Centres de la petite enfance. Pour que tous les enfants aient une chance égale de développer leur plein potentiel et de s'épanouir dans la vie, il faut cependant adapter nos interventions à chacun, dans une vision d'équité.

3. L'enfant est le premier agent de son développement

L'enfant est naturellement curieux et motivé à apprendre. Il se développe et apprend par l'exploration, l'interaction avec son environnement, la manipulation, l'observation, l'écoute et l'imitation. Il apprend mieux lorsqu'il peut choisir son jeu, faire des choix et avoir accès à une diversité d'expériences. En permettant à l'enfant qui a besoin d'un soutien particulier de faire chaque jour un peu plus «par lui-même», on contribue à ce qu'il soit davantage au cœur de son développement.

4. L'inclusion, c'est un projet collectif, collaboratif et continu

L'inclusion ne consiste pas à intervenir «sur» l'enfant qui a besoin d'un soutien particulier, mais bien à travailler ensemble à placer autour de lui les conditions favorables à son plein développement.

L'inclusion d'un enfant ayant besoin d'un soutien particulier n'est jamais un travail individuel. On doit tous se mobiliser au Lieu des petits, avec la collaboration essentielle des parents et le soutien de partenaires, pour assurer une démarche d'inclusion réussie.

Le travail d'équipe, la coopération et l'entraide sont des clés importantes dans la réussite des projets collectifs d'inclusion : tout devient possible quand on s'entraide et qu'on se fait confiance!

Finalement, l'inclusion n'est pas un projet avec un début et une fin, en fonction des enfants qu'on accueille. C'est un projet continu et stratégique, que l'on porte collectivement et qui s'inscrit dans la réalisation de notre mission.

5. L'inclusion nous pousse à innover et enrichit la qualité de nos milieux éducatifs

L'inclusion est un projet qui nous pousse à innover, à trouver ensemble des solutions uniques, pensées pour chaque enfant et sa famille. Au-delà des bienfaits pour l'enfant qui a besoin d'un soutien particulier et pour sa famille, un projet collectif d'inclusion enrichit la qualité générale du milieu éducatif et contribue à bâtir une société plus juste et inclusive.

2.2 La notion d'inclusion

Au Lieu des petits, on a choisi le terme «inclusion» pour parler de l'accueil et de l'accompagnement des enfants qui ont besoin d'un soutien particulier, mais aussi de leur famille.

- L'inclusion est vue comme une démarche qui mobilise toute notre organisation, mais également l'enfant lui-même, les autres enfants, les parents et les familles, et parfois des partenaires.
- Ce terme porte l'idée que nous adaptons l'environnement éducatif à l'enfant pour qu'il réponde à ses besoins, plutôt que ce soit à lui de s'adapter.
- Il exprime également que chaque enfant a sa place dans le groupe et l'enrichit à sa manière.
- Assurer un «environnement inclusif¹» ne concerne pas que les enfants ayant besoin d'un soutien particulier, mais toute personne qui est accueillie ou travaille au Lieu des petits. Notre environnement est inclusif pour tous et toutes lorsque les valeurs et les principes d'équité, de justice et de respect y sont bien présents.

¹ Un environnement inclusif est un milieu éducatif où chaque enfant, quelles que soient ses capacités, ses différences ou ses besoins particuliers de soutien, peut participer pleinement, apprendre, jouer et s'épanouir grâce à des pratiques, des aménagements et des attitudes qui favorisent l'équité, la dignité et la participation de tous.

- Nos démarches d'inclusion peuvent débuter par une période d'intégration. Celle-ci a un début et une fin, et concerne principalement l'étape d'accueil initial de l'enfant. Le terme «intégration» est aussi utilisé par certains de nos partenaires, le plus souvent pour parler du processus d'accompagnement et de soutien mis en œuvre pour favoriser l'inclusion de l'enfant.

« L'inclusion embrasse une vision de la diversité, non pas comme un problème à résoudre, mais comme un levier pour la justice sociale et l'équité. C'est une reconnaissance des droits humains fondamentaux et un véhicule pour lutter contre les inégalités. »

UNESCO

«L'inclusion est fondée sur des principes d'égalité des droits. On reconnaît que TOUS les enfants peuvent vivre leur vie d'enfant en socialisant, en jouant avec les autres et en participant à des activités, peu importe les différences observées dans leur comportement, leur fonctionnement ou leurs apprentissages.»

Observatoire des tout-petits

2.3 Notre vision de l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier

Il n'existe pas de définition universelle pour décrire les «enfants ayant besoin d'un soutien particulier». Selon le contexte et les organisations, ces enfants présentent des caractéristiques variées. D'autres termes sont également utilisés : enfant handicapé, avec un handicap, avec des difficultés de développement, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ayant des besoins particuliers, etc.

Au Lieu des petits, on parle d'enfants qui ont besoin d'un soutien particulier lorsque :

- ☐ Un soutien additionnel ou des interventions particulières sont nécessaires pour que l'enfant puisse participer aux activités et développer son plein potentiel.
- ☐ Notre équipe doit se mobiliser pour réfléchir, préparer et adapter l'accueil de l'enfant en fonction de sa réalité et de ses besoins, en collaboration avec sa famille.

Le besoin d'un soutien particulier peut :

- ☐ Être temporaire, perdurer dans le temps ou être permanent;
- ☐ Avoir fait l'objet d'un diagnostic ou non;
- ☐ Concerner le développement de l'enfant, l'acquisition du langage, la mobilité ou la motricité, des défis d'adaptation ou comportementaux, ou encore être lié à une situation de handicap, à une maladie ou un problème de santé.

Tous les enfants ont des besoins; c'est le type de soutien dont certains enfants ont besoin qui est particulier. Parce que ce besoin d'un soutien particulier nous force à mettre de l'avant des valeurs d'ouverture et d'équité mais aussi à mieux travailler ensemble, avec les parents et avec des partenaires, on peut dire que l'inclusion améliore la qualité générale de nos milieux éducatifs!

S'éloigner de la logique des manques

Même si on parle d'enfants ayant besoin d'un «soutien particulier», on évite de mettre l'accent sur «ce qui ne va pas» ou sur les manques. On se concentre davantage sur les forces et les atouts de chacun, sur lesquels on s'appuie et qui deviennent un levier dans notre travail. On garde aussi à l'esprit que l'enfant est partie prenante de la démarche d'inclusion, tout comme ses parents.

Accueillir l'enfant globalement

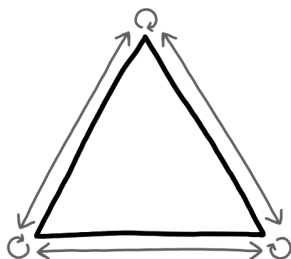
Au Lieu des petits, l'enfant est accueilli comme il est, comme une personne entière et unique. On ne le définit pas par «son besoin d'un soutien particulier», et on va à sa rencontre de la même manière qu'avec tous les enfants qui fréquentent nos milieux éducatifs. Accueillir globalement l'enfant, c'est aussi considérer sa famille et son environnement, en tenant compte de leurs particularités.

2.4 Notre vision des parents et de notre collaboration avec la famille

Une bonne collaboration avec les parents et la reconnaissance de leur expertise en tant que premier éducateur de leur enfant sont des incontournables pour la qualité de nos services en général, et encore davantage dans nos démarches d'inclusion.

Le triangle de la relation éducative²

Au Lieu des petits, on représente notre travail auprès des familles dans un triangle de bientraitance qu'on appelle le triangle de la relation éducative. Ce triangle nous rappelle entre autres que notre responsabilité est d'abord d'établir des liens solides, signifiants et de confiance avec chaque enfant et avec sa famille. Ces relations sont déterminantes dans le succès de nos démarches d'inclusion.



² Une version détaillée du triangle est placée en annexe de ce document.

Les craintes des parents

Les parents des enfants ayant besoin d'un soutien particulier sont souvent *inséculres* au départ. Ils redoutent que leur enfant ne soit pas accepté, que l'on finisse par l'exclure, ou encore qu'on n'arrive pas à bien s'en occuper. Pour apaiser leurs craintes et mieux les accompagner, on fait preuve d'empathie, on écoute et on communique avec sensibilité.

Les attentes des parents

Pour certains parents, le défi réside dans l'établissement d'attentes justes et réalistes envers la démarche d'inclusion de leur enfant. Pour éviter que les attentes des parents dépassent notre capacité d'agir ou notre rôle, il est important de clarifier dès le départ ce qu'est l'inclusion au Lieu des petits, le rôle des différentes personnes impliquées dans la démarche et la visée de nos interventions.

2.5 Ce qu'est une inclusion «réussie»

La réussite d'une démarche d'inclusion doit pouvoir être appréciée par tous, en appui sur les mêmes critères. Au Lieu des petits, on parle d'une démarche d'inclusion réussie lorsque :

1. L'enfant ayant besoin d'un soutien particulier est en relation et en interaction avec les autres enfants.
2. L'enfant ayant besoin d'un soutien particulier a accès à un environnement et du matériel de jeu qui répondent à ses besoins.
3. L'enfant ayant besoin d'un soutien particulier s'engage activement dans des expériences significatives³ qui le soutiennent dans son développement global.
4. Les parents sont rassurés et un lien de confiance avec l'équipe est créé.
5. Les parents, le personnel éducateur et les partenaires ont une compréhension partagée des besoins de l'enfant mais aussi des objectifs et des étapes de la démarche d'inclusion.
6. Les parents, le personnel éducateur, les gestionnaires et les partenaires travaillent en équipe, au bénéfice de l'enfant et guidés par une compréhension partagée de la vision du Lieu des petits en matière d'inclusion.

³ Un enfant vit une «expérience significative» lorsqu'une situation, une interaction ou une activité devient suffisamment riche, engageante et cohérente pour le soutenir dans son développement global et pour laisser une trace durable dans sa manière de comprendre le monde, les autres et lui-même.

7. Les partenaires connaissent, comprennent et respectent les réalités et contraintes de nos milieux de même que nos approches.
8. L'éducatrice se sent soutenue et outillée par ses collègues, par l'organisation, par les parents et par les partenaires, et elle maintient un sentiment élevé d'auto-efficacité.
9. L'éducatrice accompagne l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier et sa famille avec confiance.
10. L'éducatrice adapte son approche et ses interventions pour offrir à l'enfant le soutien particulier dont il a besoin.
11. L'éducatrice comprend, communique et respecte les limites de son rôle dans l'inclusion.
12. Le Lieu des petits mobilise les ressources nécessaires et met en place les conditions favorables à l'inclusion de l'enfant.

Et même lorsqu'une démarche inclusion nous confronte à nos limites comme équipe et comme organisation, on peut encore en faire un succès en tirant des apprentissages et en prenant le temps d'apprécier nos efforts et nos bons coups. Dans nos démarches d'inclusion, on est conjointement responsables et surtout, solidaires.

L'inclusion, tout le monde y gagne!

**Nous sommes convaincus que l'inclusion est bénéfique pour tous
au Lieu des petits, mais aussi pour la société.**

Qu'est-ce que l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier gagne?	▪ La possibilité de socialiser et d'avoir du plaisir au sein d'un groupe ▪ La possibilité d'appartenir et de contribuer à un groupe ▪ L'augmentation de ses chances d'être pleinement intégré plus tard à la société ▪ Des gains en termes d'autonomie et d'indépendance ▪ Des gains en termes d'habiletés de communication ▪ Une préparation à la transition scolaire et à l'apprentissage tout au long de la vie ▪ La possibilité de faire des apprentissages et de vivre des expériences, encouragé par les autres enfants ▪ L'intégration d'une routine
Qu'est-ce que les autres enfants gagnent?	Ils apprennent / développent : ▪ L'ouverture à la différence, la tolérance ▪ L'empathie et l'entraide ▪ La patience, leur propre capacité d'autorégulation
Qu'est-ce que les parents et les familles de l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier gagnent?	▪ Un appui dans l'accompagnement de leur enfant ▪ Un poids enlevé sur leurs épaules, un soulagement en voyant leur enfant accepté ▪ De la confiance pour emmener leur enfant plus loin ▪ L'entraide entre parents, entre familles (se partagent des expériences, des trucs, des ressources, etc.) ▪ Une vision positive et juste des capacités, des forces et de l'évolution de leur enfant
Qu'est-ce que les autres parents et les autres familles gagnent?	▪ L'ouverture à la richesse des différences et à la valeur de l'engagement ▪ Les valeurs d'empathie, d'accueil et de tolérance développées par leur enfant se transportent dans leur famille

Qu'est-ce qu'on gagne comme professionnelles de la petite enfance?	▪ La valorisation et une reconnaissance accrue de notre profession ▪ De l'expérience, des connaissances et des savoir-faire ▪ L'enrichissement de notre compétence en résolution de problèmes ▪ L'accroissement du sens dans notre travail, ce qui soutient notre motivation
Qu'est-ce qu'on gagne comme corporation?	▪ De l'expérience, des connaissances et des savoir-faire collectifs ▪ Le renforcement de notre mission sociale et communautaire ▪ La possibilité de soutenir d'autres CPE, d'autres équipes
Qu'est-ce que la société gagne?	▪ La possibilité pour les parents de ces enfants d'aller travailler et de contribuer à la société ▪ L'ouverture à la différence, une société plus inclusive

3. NOS RESPONSABILITÉS ET NOTRE RÔLE DANS LES DÉMARCHES D'INCLUSION

La clarification des rôles et responsabilités est essentielle pour assurer tant la réussite de notre projet collectif en inclusion que chacune des démarches d'inclusion réalisées au Lieu des petits.

- Quand les rôles et responsabilités sont clairs et que leur définition est partagée, on évite des tensions. Savoir ce qu'on attend de moi, prendre le temps d'écouter l'autre pour bien comprendre son rôle, ses responsabilités ou l'inconfort ressenti, cela nous permet de bien travailler ensemble.
- Les parents, les familles et les partenaires ont besoin qu'on leur communique clairement notre fonctionnement et le rôle de chacun pour établir avec justesse leurs attentes et collaborer efficacement avec nous.
- Au Lieu des petits, les rôles et responsabilités en matière d'inclusion ont été définis dans un processus collectif. Leur révision et l'identification des ajustements nécessaires sont confiés au comité de suivi de notre projet collectif en inclusion, qui travaille en collaboration avec la personne cadre à l'intégration. Les ajustements sont ensuite convenus par la direction, en concertation avec les personnes concernées ou les équipes de travail.

Direction générale	→ Promouvoir notre vision de l'inclusion auprès des parents, des partenaires et des directions. → Valoriser l'engagement des équipes du Lieu des petits dans la réalisation d'un projet collectif d'inclusion. → Faire les représentations nécessaires pour s'assurer que le Lieu des petits ait les moyens de réaliser pleinement son projet collectif en inclusion.
Direction d'installation	→ Présenter et promouvoir notre vision de l'inclusion au Lieu des petits, auprès du personnel éducateur, des parents et des partenaires. → Informer les parents des enfants avec des besoins particuliers de soutien sur la démarche d'inclusion au Lieu des petits, et les mettre en contact avec la responsable de l'intégration. → Accueillir et rassurer le personnel éducateur dans leur vécu en inclusion. → Documenter les besoins de l'équipe en matière d'inclusion et les communiquer à la cadre en intégration. → Assurer la réalisation en équipe d'un portrait annuel de l'inclusion. → Opérationnaliser les actions prévues au plan d'action du Lieu des petits en matière d'inclusion, en collaboration avec l'équipe. → Inclure les cercles d'apprentissage en inclusion dans les rencontres d'équipe (min. 2 fois par année).

Cadre à l'intégration	→ Présenter et promouvoir notre vision de l'inclusion au Lieu des petits, auprès du personnel éducateur, des parents et des partenaires. → Soutenir les directions d'installation dans leur vécu en contexte d'inclusion et répondre à leurs besoins (conseils, outillage, soutien au renforcement des compétences et relations avec les familles). → Soutenir et guider les éducatrices spécialisées dans l'élaboration et le suivi des plans de soutien des enfants ayant besoin d'un soutien particulier, en collaboration avec leurs parents, la direction d'installation et les membres de l'équipe impliqués. → Coordonner les démarches d'inclusion, accompagner les familles dans l'accès aux ressources appropriées et assurer les suivis auprès des parents et des partenaires impliqués dans les démarches d'inclusion, y compris lorsqu'il s'agit de référer les parents au CLSC ou vers d'autres professionnels. → Compiler les données du portrait annuel de l'inclusion et faire une première analyse de celles-ci afin d'outiller le comité de suivi dans son travail de planification.
Direction pédagogique	→ Présenter et promouvoir notre vision de l'inclusion au Lieu des petits, auprès des parents et des partenaires. → Soutenir les directions d'installation dans la mise en œuvre du programme éducatif et des approches privilégiées par le Lieu des petits, en soutien aux démarches d'inclusion.
Éducateurs.trices	→ Présenter et promouvoir notre vision de l'inclusion au Lieu des petits, auprès des parents et des partenaires. → Contribuer à la mise en œuvre du plan d'intégration ou de soutien, en collaboration avec les parents, l'équipe de direction, les autres membres du personnel éducateur et, au besoin, les partenaires. → Adapter l'aménagement, les activités et les pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de soutien de l'enfant. → Contribuer au suivi de la démarche d'inclusion, notamment à travers le portrait périodique et ses observations, et identifier les besoins de l'enfant qui nécessiteraient l'appui d'autres ressources.
Éducateurs.trices mobiles	→ Appuyer le personnel éducateur qui accompagne des enfants ayant besoin d'un soutien particulier, par exemple en prenant en charge le groupe pour que l'éducatrice puisse s'investir auprès de l'enfant que l'on inclut. → Contribuer au suivi de la démarche d'inclusion, notamment en partageant ses observations.
Éducateurs.trices spécialisé.e.s	→ Travailler en complémentarité avec l'éducatrice du groupe, les parents, la personne cadre à l'intégration et, au besoin, avec des professionnels externes afin de mettre en place des interventions adaptées à l'enfant. → Rédiger des plans de soutien. → Soutenir et conseiller l'éducateur.trice du groupe de l'enfant que l'on inclut.

Ressources externes et partenaires

Des ressources externes, par exemple en orthophonie, ou alors des partenaires tels que le CRDI peuvent intervenir dans les milieux éducatifs du Lieu des petits à la demande des parents et en collaboration avec le personnel éducateur. Il est important, avant toute intervention externe, de prendre le temps de clarifier les rôles, les responsabilités et le cadre d'exercice de chacun.

Trois plans, trois fonctions

Le **plan d'intégration** est élaboré avec les parents, généralement sans la présence d'intervenants externes. Il contient des actions souvent progressives et d'autres qui peuvent être reprises par les parents à la maison. Le plan d'intégration est établi sur un an pour tous les enfants ayant besoin d'un soutien particulier. L'éducatrice de l'enfant et l'éducatrice spécialisée participent à la rencontre où le plan est élaboré. Des rencontres avec les parents sont tenues, au besoin, aux six à huit semaines en cours d'année pour faire le suivi du plan ou l'ajuster.

Le **plan d'intervention** réunit plusieurs intervenants, dont les parents et des intervenants externes. Il soutient la cohérence des interventions lorsque plusieurs acteurs sont impliqués. Il contient des objectifs et des actions spécifiques, pour tous les intervenants et les parents. Sa durée est limitée dans le temps (2-3 mois). Les rencontres de suivi du plan d'intervention se tiennent au CPE, généralement toutes les six à huit semaines.

Le **plan de soutien** peut être mis en place par les parents et les intervenantes du CPE. Il est moins formel et permet d'identifier des actions à poser pour mieux soutenir l'enfant. Il peut aussi être utilisé aussi avec des enfants qui n'ont pas en continu besoin d'un soutien particulier. Le plan de soutien concerne souvent des contextes où l'enfant a une petite difficulté ou un défi d'adaptation à une nouvelle situation. Sa durée est limitée dans le temps (2-3 mois) et le nombre de rencontres avec les parents varie. Des collaborations sont possibles pour mieux accompagner l'enfant à domicile, avec le soutien d'intervenants externes.

4. NOS PRATIQUES-CLÉS EN INCLUSION

Un cadre de référence en inclusion ne dicte pas les pratiques éducatives et d'accompagnement des familles. Il offre des repères pour toutes les personnes engagées dans une démarche d'inclusion au Lieu des petits. Au fil de la réflexion qui a mené à l'élaboration de ce document, des pratiques-clés ont émergé pour nous guider dans notre rôle professionnel en inclusion.

Ces pratiques-clés en inclusion ont été regroupées autour de différents thèmes :

1. Des pratiques éducatives, organisées autour des étapes du cycle de l'intervention
2. Des pratiques collaboratives avec les parents
3. Des pratiques collaboratives avec les enfants
4. Des pratiques collaboratives avec les partenaires externes
5. Des pratiques collaboratives au sein de nos équipes

4.1 Des pratiques éducatives qui font la différence dans nos démarches d'inclusion

J'accueille l'enfant et sa famille	☐ Préparer les autres enfants à l'arrivée d'un enfant qui a besoin d'un soutien particulier. ☐ Ajuster l'aménagement de l'environnement pour être en mesure de répondre aux besoins de l'enfant (ex. : accroître l'espace pour qu'une marchette puisse passer, aménager un espace pour le gavage, intégrer du matériel dont il aura besoin). ☐ Créer des ressources d'information pour faciliter la mobilisation de l'équipe et rassurer les autres parents. ☐ Recueillir des informations auprès des parents avant le début de la fréquentation pour s'assurer d'avoir ce qu'il faut pour bien soutenir l'enfant et que l'environnement lui convienne.
J'observe et je documente	☐ Bien documenter nos observations pour être en mesure d'orienter nos collègues dans leurs interventions auprès de l'enfant. ☐ S'appuyer sur nos observations et notre documentation pour solidifier et alimenter notre lien de collaboration avec les parents (ex. : leur partager une nouvelle acquisition ou réalisation de leur enfant). ☐ Prendre beaucoup de photos de ce que l'enfant accomplit pour mettre en valeur ses progrès auprès de ses parents. ☐ Faire équipe avec les parents et avec des partenaires externes en mettant en commun nos questions d'observation et nos observations, ou en partageant des outils d'observation. ☐ Planifier un moment avec les parents pour faciliter le partage de nos observations respectives.
J'identifie mes intentions, je planifie et j'organise	☐ Être prêts à sortir du cadre et à innover afin de s'adapter à chacun des enfants. ☐ Planifier de façon plus spécifique pour l'enfant, afin de tenir compte du soutien particulier dont il a besoin, tout en liant cette planification aux intentions pour le groupe ou à des intérêts partagés au sein de celui-ci. ☐ Tenir compte du plan d'intégration, du plan d'intervention ou du plan d'action dans notre planification, lorsqu'ils existent. ☐ Tenir compte des besoins et capacités de l'enfant dans le choix du matériel de jeu et dans la planification d'activités. ☐ Assurer une routine stable.

Je soutiens l'enfant dans son jeu, ses découvertes et ses apprentissages	☐ S'ajuster dans la réalisation des activités en fonction du soutien disponible. ☐ Mettre en action le plan d'intégration, d'intervention ou d'action dans nos activités, lors des moments de jeu et des routines. ☐ Partir des intérêts de l'enfant. ☐ Utiliser des pictogrammes et d'autres outils visuels. ☐ Faire preuve de souplesse pour favoriser la participation de l'enfant (ex. : lui permettre de conserver avec lui un objet qui le sécurise). ☐ Établir une véritable relation de collaboration avec les parents, dans laquelle on lui donne sa place et on l'encourage à l'occuper. ☐ Établir une relation de collaboration avec d'autres intervenants afin d'échanger des informations clés pour mieux soutenir l'enfant. ☐ Sensibiliser les autres enfants du groupe aux besoins particuliers de l'enfant, et les inviter, lorsque c'est pertinent, à aider ou collaborer. ☐ S'accorder du temps lorsqu'on essaie une nouvelle façon de faire avec l'enfant avant de renoncer ou de changer de nouveau notre pratique. ☐ Viser la zone proximale de développement de l'enfant (un pas plus loin), plutôt que de chercher à l'emmener «vers la norme» ou vers des acquisitions déterminées.
Je fais un retour avec les enfants sur leurs expériences / Je réfléchis sur ma pratique	☐ Faire un suivi, des retours avec les parents et d'autres intervenants qui entourent l'enfant. ☐ Prendre le temps de revenir sur nos interventions, en tenant compte qu'on est souvent dans un processus «essais-erreurs». ☐ Être sensible aux «petits pas», aux petites acquisitions ainsi qu'aux «indices» révélateurs de la progression de l'enfant dans son développement. ☐ Garder en tête l'unicité de l'enfant : plutôt que de le situer par rapport à la «norme», le situer plutôt par rapport à lui-même. ☐ Profiter des moments de retour avec les enfants pour poursuivre leur sensibilisation à l'égard de l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier. ☐ Profiter des partages avec tous les parents pour les sensibiliser à notre mission d'inclusion et à la richesse que cela représente, de même qu'aux apprentissages qui sont rendus possibles et qu'aux défis que cela pose à l'occasion.

4.2 Des pratiques collaboratives qui font la différence dans nos démarches d'inclusion

Des bonnes pratiques pour établir et maintenir notre collaboration avec les parents

- ☐ Partager nos observations avec les familles;
- ☐ Respecter le rythme de chaque parent dans sa reconnaissance du soutien particulier dont son enfant a besoin;
- ☐ Créer un lien de confiance avec les parents;
- ☐ Prendre le temps de rassurer les parents;
- ☐ Soutenir les parents dans leur rôle auprès de leur enfant;
- ☐ Connaître les ressources du quartier qui peuvent appuyer les familles et partager l'information avec les parents;
- ☐ Communiquer ouvertement et simplement avec les parents;
- ☐ Clarifier notre rôle et ses limites dans l'inclusion;
- ☐ Valoriser la contribution des parents à la réussite de l'inclusion;
- ☐ Inclure les parents dès le départ dans la démarche d'inclusion;
- ☐ Accompagner le parent dans son processus d'acceptation (vers un diagnostic);
- ☐ Encourager et favoriser l'entraide, la solidarité et l'empathie entre les parents.

Des bonnes pratiques collaboratives avec les enfants

- ☐ Préparer les enfants à l'accueil d'un enfant ayant besoin de soutien particulier et les considérer comme parties prenantes de la démarche d'inclusion;
- ☐ Laisser le temps aux enfants d'approprier progressivement la réalité de l'enfant qui a besoins d'un soutien particulier et de faire connaissance avec lui;
- ☐ Encourager les enfants à collaborer à la démarche d'inclusion et valoriser toutes les formes d'entraide, d'empathie et de collaboration au sein du groupe.

Des bonnes pratiques pour établir et maintenir une relation de collaboration avec nos partenaires

- ☐ Présenter aux partenaires notre mission, nos approches et notre vision de la collaboration avec eux dans le contexte de démarches d'inclusion.
- ☐ Développer et entretenir des rapports égaux avec nos partenaires, dans le respect des expertises de chacun et dans l'affirmation de la nôtre.

Des bonnes pratiques collaboratives au sein de notre équipe

- ☐ Mettre en commun nos observations afin de contribuer à bien identifier le soutien particulier à offrir à l'enfant ou à sa famille;
- ☐ Prévoir des moments pour assurer le transfert de nos apprentissages dans la démarche d'inclusion d'un enfant au sein de l'équipe;
- ☐ Partager entre collègues les réalités vécues dans notre groupe ainsi que nos connaissances et apprentissages pertinents dans le cadre d'une démarche d'inclusion;
- ☐ Reconnaître et respecter nos limites, mais aussi à accepter l'aide de nos collègues et leurs conseils;
- ☐ Réfléchir ensemble sur nos pratiques d'inclusion et de collaboration;
- ☐ Échanger entre collègues afin de prendre du recul par rapport à une situation difficile dans une démarche d'inclusion;
- ☐ Collaborer à l'accueil de nouveaux / nouvelles collègues et leur permettre de s'approprier progressivement notre vision de l'inclusion et notre façon de mener les démarches d'inclusion au Lieu des petits.

5. NOS PRATIQUES DE GESTION ET D'ORGANISATION DES SERVICES EN INCLUSION

5.1 Brosser un portrait annuel de l'inclusion et élaborer un plan d'action

En prenant appui sur les outils de bilan permettant de réaliser notre portrait annuel de l'inclusion⁴, chacune des installations du Lieu des petits brosse annuellement un portrait de l'inclusion.

Ce portrait est :

- ☐ Réalisé une fois par année, à la fin du printemps;
- ☐ En mettant toute l'équipe à contribution.

Les informations sont ensuite compilées et organisées par la personne Cadre à l'intégration du Lieu des petits afin d'être communiquées efficacement aux équipes et au Comité de suivi dans l'élaboration d'objectifs annuels en inclusion pour tout le Lieu des petits et dans l'amélioration continue de nos façons de faire.

5.2 Mettre à profit des cercles d'apprentissage

Au-delà de la grille d'autoévaluation, le portrait de l'inclusion au Lieu des petits est également nourri par le contenu des cercles d'apprentissage. Les cercles d'apprentissage servent à mettre en commun nos expériences et réflexions en regard des démarches d'inclusion, dans une perspective d'apprentissage collectif et d'amélioration continue des pratiques éducatives, collaboratives et de gestion.

Les cercles d'apprentissage :

- ☐ Se déroulent en équipe d'installation ou, à l'occasion, en réunissant des employé.e.s des différentes installations;
- ☐ Peuvent être intégrés aux rencontres d'équipe ou tenus à l'extérieur de celles-ci;
- ☐ Nécessitent de se placer en cercle pour favoriser les échanges égalitaires, la prise de parole et la création d'un esprit d'entraide et de co-apprentissage;
- ☐ Se tiennent au moins trois fois par année;
- ☐ S'appuient sur un cadre d'animation simple et sur un outil de documentation commun.

⁴ Certains des outils qui soutiennent la réalisation du portrait annuel sont placés en annexe de ce document.

5.3 Garder le cap grâce à un comité de suivi

Pour assurer le suivi de notre projet collectif d'inclusion, un comité de suivi formé d'éducatrices et de membres de la direction se réunit plusieurs fois par année. Il contribue à l'analyse du bilan annuel et à l'identification des priorités à inclure dans le plan d'action, élabore le plan d'action et assure le suivi de son implantation. Le comité accueille aussi les informations et réflexions issues des cercles d'apprentissage afin d'intégrer les préoccupations, besoins et apprentissages dans l'élaboration du plan d'action.

5.4 Assurer la mise en place d'un environnement inclusif

Au-delà des pratiques éducatives, nos démarches d'inclusion nécessitent que des efforts pour assurer un environnement qui les soutiennent.

Parmi les éléments qui contribuent à l'établissement d'un environnement inclusif, on identifie :

- ☐ Aménager et équiper les locaux en fonction du soutien particulier de l'enfant, mais aussi en pensant de manière plus globale pour que tous les enfants puissent y être accueillis;
- ☐ Alléger la tâche de l'éducatrice lorsque cela est possible (ressources de soutien, diminution du ratio);
- ☐ Enrichir en continu et de manière pertinente les connaissances et compétences du personnel;
- ☐ Assurer un environnement sain où les valeurs de respect, de reconnaissance, d'ouverture et d'acceptation sont adoptées par tous;
- ☐ Solidifier nos démarches d'observation;
- ☐ Prendre appui sur les forces collectives et individuelles de toute l'équipe;
- ☐ Reconnaître chacun.e des membres de l'équipe et développer une culture où l'on valorise l'expertise et les bons coups;
- ☐ Impliquer le personnel éducateur à toutes les étapes de la démarche d'inclusion;
- ☐ Clarifier les rôles de chacun dans les démarches d'inclusion;
- ☐ Avoir accès à une ressource dédiée aux démarches d'inclusion.

5.5 Des processus clés dans nos démarches d'inclusion

On a identifié plusieurs processus-clés déterminants dans le bon déroulement de nos démarches collectives d'inclusion. Ces processus gagneront à être analysés, formalisés et améliorés en continu pour assurer un maximum de cohérence dans nos façons de faire et guider la pratique.

1. Le processus de détection d'un besoin de soutien particulier : de l'observation-stimulation jusqu'à la transmission de la « problématique » à la direction d'installation et aux étapes d'observation d'approfondissement.
2. Le processus de choix et/ou d'adaptation des outils d'observation, de documentation et d'évaluation.
3. Le processus menant à l'enrichissement du local (aménagement et/ou matériel de jeu) pour mieux accompagner les enfants ayant besoin d'un soutien particulier.
4. Le processus d'accueil des parents et de l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier.
5. Le processus de transition de l'enfant, d'un groupe ou d'une éducatrice à l'autre.

6. NOS PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT, DE SOUTIEN ET D'ENRICHISSEMENT DE NOS COMPÉTENCES EN INCLUSION

S'investir dans l'accueil d'enfants ayant besoin d'un soutien particulier peut être exigeant. Les démarches d'inclusion, au Lieu des petits, sont portées collectivement, mais une réflexion continue demeure nécessaire pour assurer aux membres de nos équipes un soutien pertinent et efficace.

Différentes formes de soutien peuvent être mises en place, ponctuellement ou de manière continue, avec le souci qu'elles soient adaptées au besoin exprimé, spécifiques à la situation et constantes dans le temps lorsque nécessaire :

- Un soutien pour faire en sorte que l'environnement et le matériel de jeu soient adaptés aux besoins particuliers de soutien des enfants.
- Un soutien lorsque des situations difficiles sont vécues (quelqu'un avec qui ventiler, un espace pour se retirer momentanément (Grille ABC), un temps pour se remettre lorsqu'on est épuisé).
- Un soutien particulier, adapté à la personne et à son mode d'apprentissage, lorsqu'on accueille pour la première fois un enfant ayant besoin d'un soutien particulier et/ou que l'inclusion est une nouvelle expérience pour nous.
- Un soutien sous forme d'échanges entre collègues (éducatrices, éducatrices volante, directions) pour apprendre ensemble, s'entraider et se soutenir.
- Un soutien sous forme d'écoute attentive et *bientraitante* lorsqu'on exprime nos réalités et nos besoins.
- Un soutien offert par des parents volontaires, par exemple en appui à certains moments ou activités dans un groupe.
- Des formations, en personne ou autrement, offertes par des spécialistes ou des professionnels de la santé autour de certains gestes techniques, maladies spécifiques, pratiques pertinentes, etc.
- L'accès à des documents ou de l'information pertinente sur le soutien particulier dont a besoin un enfant (exemple : en début de journée, liste des allergies, etc.).

Outil d'auto-réflexion

Nos pratiques dans le cadre des démarches d'inclusion

- 1 Pratique à développer / Je le fais rarement / J'aimerais ajouter cette pratique à mes façons de faire
- 2 Pratique en développement / Je le fais régulièrement, mais je dois y penser / J'aimerais solidifier mes compétences ou connaissances pour mieux intégrer cette pratique
- 3 Pratique intégrée / Je le fais toujours, sans y penser / J'aimerais réfléchir sur cette pratique avec d'autres pour la pousser plus loin

		1	2	3
A J'accueille l'enfant et sa famille	1. Je prépare les autres enfants à l'arrivée d'un enfant qui a besoin d'un soutien particulier.			
	2. J'ajuste l'aménagement de l'environnement pour être en mesure de répondre aux besoins de l'enfant.			
	3. Je crée des ressources d'information pour faciliter la mobilisation de l'équipe et rassurer les autres parents.			
	4. Je recueille des informations auprès des parents avant le début de la fréquentation pour m'assurer d'avoir ce qu'il faut pour bien soutenir l'enfant et que l'environnement lui convienne.			
B J'observe et je documente	1. Je documente mes observations pour être en mesure d'orienter mes collègues dans leurs interventions auprès de l'enfant.			
	2. Je m'appuie sur mes observations et ma documentation pour solidifier et alimenter mon lien de collaboration avec les parents.			
	3. Je prends des photos de ce que l'enfant accomplit pour mettre en valeur ses progrès auprès de ses parents.			
	4. Je fais équipe avec les parents et avec des partenaires externes en partageant mes outils et mes questions d'observation ainsi que mes observations.			
	5. Je planifie un moment avec les parents pour faciliter le partage de nos observations respectives.			
C J'identifie mes intentions, je planifie et j'organise	1. Je suis prête à travailler autrement et à expérimenter de nouvelles façons de faire afin de m'adapter à chacun des enfants.			
	2. Je planifie de façon spécifique pour l'enfant, afin de tenir compte du soutien particulier dont il a besoin, tout en liant cette planification aux intentions pour le groupe ou à des intérêts partagés au sein de celui-ci.			
	3. Je tiens compte du plan d'intégration, du plan d'intervention ou du plan d'action dans ma planification, lorsqu'ils existent.			

	4. Je tiens compte des besoins et capacités de l'enfant dans le choix du matériel de jeu et dans la planification d'activités.			
	5. J'assure une routine stable.			
D Je soutiens l'enfant dans son jeu, ses découvertes et ses apprentissages	1. Je m'ajuste dans la réalisation des activités en fonction du soutien disponible.			
	2. Je mets en action le plan d'intégration, d'intervention ou d'action dans mes activités, lors des moments de jeu libre et lors des routines.			
	3. J'utilise des pictogrammes et d'autres outils visuels.			
	4. Je fais preuve de souplesse pour favoriser la participation de l'enfant.			
	5. J'établis une véritable relation de collaboration avec les parents, dans laquelle je lui donne sa place et l'encourage à l'occuper.			
	6. J'établis une relation de collaboration avec d'autres intervenants afin d'échanger des informations clés en vue de mieux soutenir l'enfant.			
	7. Je sensibilise les autres enfants du groupe aux besoins particuliers de soutien de l'enfant, et je les invite, lorsque c'est pertinent, à aider ou collaborer.			
	8. Je m'accorde du temps lorsque j'essaie une nouvelle façon de faire avec l'enfant avant de renoncer ou de changer de nouveau ma pratique.			
	9. Je vise la zone proximale de développement de l'enfant (un pas plus loin), plutôt que de chercher à l'emmener «vers la norme» ou vers des acquisitions déterminées.			
E Je fais un retour avec les enfants sur leurs expériences / Je réfléchis sur ma pratique	1. J'assure des suivis ou fais des retours avec les parents et d'autres intervenants qui entourent l'enfant.			
	2. Je prends le temps de réfléchir sur mes interventions, en reconnaissant que je serai souvent dans un processus «essais-erreurs».			
	3. Je suis sensible aux «petits pas», aux petites acquisitions ainsi qu'aux «indices» révélateurs de la progression de l'enfant dans son développement.			
	4. Je garde en tête l'unicité de l'enfant : plutôt que de le situer par rapport à la «norme», je le situe plutôt par rapport à lui-même.			
	5. Je profite des moments de retour avec les enfants pour poursuivre leur sensibilisation à l'égard de l'enfant ayant besoin d'un soutien particulier.			
	6. Je profite des partages avec tous les parents pour les sensibiliser à notre mission d'inclusion et à la richesse que cela représente, de même qu'aux apprentissages qui sont rendus possibles et qu'aux défis que cela pose à l'occasion.			

7. DROIT D'AUTEUR ET CONDITIONS D'UTILISATION

Ce document est protégé par la Loi sur le droit d'auteur. La reproduction et la diffusion d'extraits sont permises à des fins non commerciales, sans modification du contenu et à condition d'indiquer clairement la source sous la forme suivante :

«Source : CPE Lieu des petits, Cadre de référence - ENSEMBLE, SUR LA ROUTE DE L'INCLUSION, 2026.»

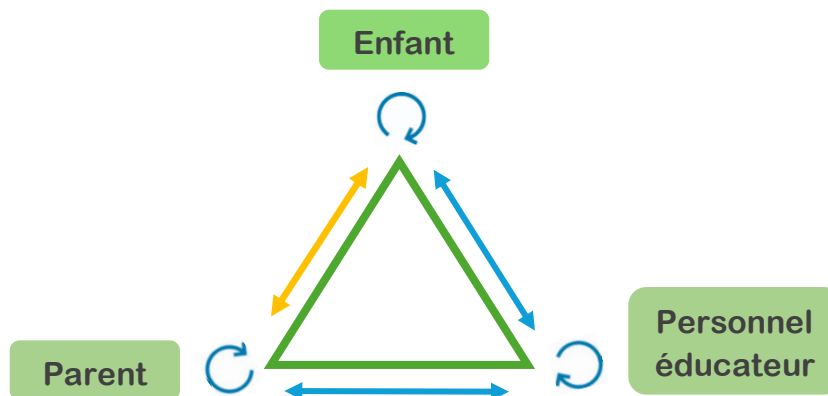
Sous réserve des exceptions prévues par la loi, toute reproduction intégrale, toute modification ou adaptation du contenu, ainsi que toute utilisation à des fins commerciales, nécessitent l'autorisation écrite préalable du CPE Lieu des petits.

ANNEXE

Le triangle de la relation éducative

La relation entre le parent, son enfant et le personnel éducateur forme un triangle. Chacune des trois pointes est reliée aux deux autres. C'est ce qu'on appelle le «triangle de la relation éducative».

- L'enfant est placé tout en haut, puisqu'on veut le garder au centre de notre action et de nos préoccupations. Il a besoin, pour se sentir en sécurité et bien soutenu, que les deux autres pointes du triangle soient solides et bien reliées entre elles.
- Lorsque le parent ne sent pas qu'il a sa place ou qu'il est compétent, il se retire du triangle de la relation éducative. Le triangle risque alors de s'effondrer. Cette image rappelle l'importance pour le personnel éducateur de développer une relation de confiance avec le parent, mais aussi de le valoriser dans son rôle.
- Le triangle de la relation éducative met en évidence à quel point le rôle du personnel éducateur est «relationnel». On peut y voir les différentes relations que l'éducateur.trice crée, soutient ou favorise avec l'enfant, avec le parent et avec les membres de son équipe.
- Le triangle illustre aussi le soutien que le personnel éducateur doit apporter à la relation parent-enfant, aux interactions des enfants entre eux de même que sa responsabilité en regard du développement de solidarités entre parents.



-  À votre avis, qu'est-ce qu'il faut pour que le lien entre les pointes «parent» et «personnel éducateur» du triangle soutienne l'enfant dans son développement et ses apprentissages?
-  Comment s'y prendre pour que les parents des enfants ayant des besoins particuliers de soutien demeurent engagés dans le triangle de la relation éducative?

*Des enfants qui grandissent,
des liens qui se tissent*



Lieu des petits

